

29 nov 2012 -18:14

Appartient à Conseil des ministres du 30 novembre 2012

Campagne d'information "Somnifères et calmants" 2012

Sur proposition de la ministre des Affaires sociales et de la Santé publique Laurette Onkelinx, le Conseil des ministres a approuvé le protocole de collaboration entre le SPF Santé publique et le SPF Chancellerie du Premier Ministre concernant la reprise en 2012 de la campagne d'information relative à la surconsommation de somnifères et de calmants.

L'appel, la sélection et la passation des marchés publics aux agences de communication, ainsi que l'achat d'espaces média se feront par le SPF Chancellerie en application des dispositions légales et réglementaires.

Publié par SPF Chancellerie du Premier Ministre - Direction générale Communication externe

Service de presse de Mme Laurette Onkelinx, Vice-Première ministre et ministre des Affaires sociales et de la Santé publique, chargée de Beliris et des Institutions culturelles fédérales

Rue du Commerce 78-80

1040 Bruxelles

Belgique

+32 2 233 51 11

<http://www.laurette-onkelinx.be/>